

## Préface

Au mois de Septembre 2014, l'Assemblée générale de l'ONU a mis sur pied un «plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité» qui prendrait en charge le développement durable pour permettre aux états-membres de concilier les dimensions économique, sociale et environnementale énoncées dans dix-sept objectifs ayant pour but le bien-être des citoyens (objectifs de 1 à 6), le développement socioéconomique (objectifs de 7 à 12), les impacts environnementaux et solidarité (objectifs de 13 à 17). L'Objectif de Développement Durable n°4 (ODD) a été dévolu à l'Education de Qualité. Ainsi, la finalité de l'ODD4 est, à l'horizon 2030, « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Par ailleurs, cet objectif a fixé dix cibles, mais le *Comité Directeur ODD éducation 2030* relevait un certain nombre d'obstacles à la réalisation de l'objectif terminal, dont ceux de l'éducation des jeunes et des adultes, du développement formel et non formel des compétences mais aussi d'une intégration inadéquate de l'éducation à la citoyenneté.

C'est ainsi que des recommandations ont été faites en direction des états-membres, en particulier, pour la garantie d'un apprentissage efficace et de qualité à tous les niveaux et dans toutes les filières de l'enseignement et de la formation, mais aussi la coordination sectorielle et intersectorielle de l'éducation par la mobilisation de tous les départements ministériels impliqués dans la réalisation des dix cibles de l'ODD4. Des recommandations ont été ainsi faites en direction de la recherche pour la collecte de données, de l'établissement de rapports sur les onze indicateurs mondiaux de l'ODD4 et à développer une évaluation nationale holistique et de système d'évaluation de l'apprentissage. C'est ainsi que se sont tenus en Juillet 2014 des journées d'études avec pour objectif de faire une évaluation à mi-parcours des trois volets de la réforme commencée en 2003 : la réforme pédagogique, la professionnalisation des personnels et la bonne gouvernance. Parmi les recommandations figurait la refonte pédagogique afin de « revoir la nature des sujets d'examens scolaires et les modalités d'évaluation ».

Le projet de recherche sur «Le baccalauréat : un référentiel de compétences de base » s'inscrit en ligne droite dans cette logique. En dehors du fait, que le projet répond à la préoccupation de l'instance internationale de mettre en œuvre des politiques se basant sur des recherches de terrain et des « observations factuelles », il prend comme cible l'évaluation certificative du baccalauréat pour en faire une microanalyse (l'apprentissage

de la langue française comme langue étrangère). Les buts retenus de ladite recherche rejoignent en cela les recommandations de l'UNESCO pour construire plus de cohérence du système éducatif (en particulier le lien enseignement secondaire et enseignement universitaire), plus de congruence interne (entre programmes de formation et manuels de formation, mais aussi entre référentiels général et spécifique du FLE), et de l'équité. Le projet de recherche se focalise ainsi sur une partie des « systèmes d'évaluation des apprentissages » dans une démarche formative et sommative mais aussi formatrice. L'équipe du Pr. Benammar a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en décortiquant les tenants et aboutissants du Baccalauréat et que l'institution éducative se propose de faire.

Il y a lieu de relever que les cibles de l'éducation retenues par l'équipe sont surtout centrées sur le triptyque: connaissance, compétence et attitude. Mais, il n'ait fait nulle part mention de résultats d'apprentissage des enfants, ce qui constitue un changement de paradigme important par rapport aux objectifs éducatifs mondiaux antérieurs. Il n'y a ainsi de bons résultats des élèves que dans l'atteinte des résultats d'apprentissage dans la maîtrise de compétences académiques et fonctionnelles (lecture, écriture et calcul) mais aussi celles qui seraient utiles pour un travail ou un métier et cela tout au long de la vie. L'équipe de recherche pourra ainsi faire œuvre utile dans l'explicitation desdits résultats propres à l'apprentissage du français, mais aussi ceux des autres langues étrangères.

Derrière la problématique abordée dans cette recherche, apparait en filigrane ceux que tout système éducatif cherche à atteindre : l'efficacité et le rendement. Des sommes énormes d'argent sont chaque année versées dans un système qui tarde à prendre sa vitesse de croisière. Il est vrai que le secteur s'occupe de l'avenir de presque neuf millions de jeunes et du métier d'un demi-million d'enseignants. L'élément primordial visé est non seulement celui de la dichotomie compétences et connaissances, souvent réduite à ces dernières dans l'évaluation du baccalauréat, alors qu'une dimension supplémentaire doit être ajoutée, en l'occurrence celles des attitudes des concernés. Ces dernières années le MEN s'est tracé une autre voie, un autre challenge, celui de la qualité qui ne peut s'accompagner que de l'évaluation constante des pratiques et en particulier des examens standardisés qui représentent socialement un objectif final en soi. La proposition de développer une 'méthode d'action' est certes utile pour prendre en charge la nécessaire remédiation d'un système en souffrance d'une pédagogie plus adaptée à des réalités qui diffèrent du Nord au Sud du pays par rapport aux représentations plus ou moins négatives des uns et des autres par rapport à la langue française. Une pédagogie des représentations et des stéréotypes doit ainsi accompagner l'enseignement du FLE qui souffre d'un déficit attitudinal important car encore considérée comme 'la langue du colonisateur' par les jeunes générations (cf. les enquêtes menées dans le cadre des thèses de masters et de doctorats soutenues récemment).

L'autre problématique induite par la réflexion de l'équipe est celle de la formation des enseignants. Une vision systémique du problème soulevé se doit être accompagnée de considérations complémentaires pour mieux cerner la remédiation planifiée dans le cadre de cette recherche. Ainsi, l'approche par les compétences si souvent mentionnée n'est pas comprise par la majorité des partenaires pédagogiques (enseignants, élèves et gestionnaires des établissements). En outre, la formation en « cascade » : de l'inspecteur à l'enseignant principal à l'enseignant formateur, a montré ses limites dans la transmission de l'information sur cette approche d'enseignement/apprentissage. Il faut alors éviter les prêches pour passer à des actions éducatives, pratiques, moins théoriques pour un mieux être pédagogique.

L'examen du baccalauréat restera pour longtemps un difficile exercice qui est assimilé au supplice du Tantale par les élèves pas toujours préparés aux contenus disciplinaires à assimiler et aux activités suggérées à traiter. Une sorte de Sisyphe que subissent les élèves souvent en échec face à certaines épreuves (langues étrangères, mathématiques, physique, etc.), et que le présent projet essaie d'y remédier. Le décalage parfois souligné entre les I.O, les pratiques pédagogiques et les représentations des partenaires montre si besoin était de la nécessaire prise en charge de la formation non seulement des formés mais aussi celles des formateurs. Nous mettrons de côté le leadership éducationnel (celui d'abord des directeurs d'établissements) qui reste un invariant à fort impact sur la réussite de l'entreprise éducative. La professionnalisation de ce secteur reste, pour des considérations d'ordre politique d'abord, un parent pauvre de la démarche de changement entreprise dans l'éducation nationale. Seulement, la qualité du secteur s'adresse à toutes les parties prenantes et pas que ce qui apparait de l'iceberg pédagogique et didactique. L'articulation entre l'administratif et le pédagogique n'est pas une moindre cause de freinage de l'élan réformateur entrepris depuis 2003. La présente recherche ne se situe pas à ce niveau, mais la remédiation annoncée ne saurait réussir sans cette vision systémique des choses. En outre, le système éducatif étant en perpétuelle évolution, il y a lieu de « *vingt fois remettre le métier à l'ouvrage* » (La Fontaine).

**Pr. Mohamed MILIANI**

HERE (Higher Education Reform Expert, Erasmus+)  
Associate fellow Euro-Med Centre for Educational Research